

LE NOUVEAU MINISTÈRE ALLEMAND ET LE TRAITE DE VERSAILLES

Les Habitations ouvrières et la loi Ribot

Le décret du Crédit Immobilier de l'arrondissement de Lille, est dû à l'intelligence active de M. Maxime Duroc et de M. Georges Thoyer.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Le 29 mars 1913, la société était fondée sous le nom de Société Industrielle de la Région Industrielle, au capital de 500.000 francs.

Un nouvel incident à Berlin

Berlin, 28 juin. — Il y a quelques jours, un soldat français, en tenue, qui travaillait au Polytechnique, a été arrêté par un officier allemand.

LES QUOTIDIENNES L'A DÉBANDADE Parodient un mot célèbre, on peut dire aujourd'hui, en s'adressant aux révolutionnaires de la Grande-Bretagne : « C. G. T., tes troupes !... »

LES RESTITUTIONS Enfin, il a été restitué pour 1.800 millions de valeurs et bijoux.

LA REPRISSE DU TRAVAIL 75 000 des établissements industriels employant un nombre de personnes de 100 à 200 sont en chômage.

LE PAIEMENT DES DOMMAGES M. Loucheur insiste sur la nécessité d'appliquer sans restriction la loi du 17 avril 1919 qui a réglé les mesures pour les réparations.

LA RECONSTITUTION AGRICOLE Sur 1.224.000 hectares à restituer, 1.490.000 sont déjà reconstruits.

LE DÉSARMEMENT L'engagement pris dans le traité de Versailles de réduire notre puissance militaire sera loyalement exécuté.

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

Les Comptes de Guerre et les Réparations

Paris, 28 juin. — On publie une analyse du rapport que M. Loucheur, à la demande de la commission des finances, a dressé sur les comptes de guerre et sur les réparations.

LES REPARATIONS INSUFFISANTES M. Loucheur signale au Sénat que l'Allemagne n'a pas tenu ses engagements.

LES RESTITUTIONS Enfin, il a été restitué pour 1.800 millions de valeurs et bijoux.

LA REPRISSE DU TRAVAIL 75 000 des établissements industriels employant un nombre de personnes de 100 à 200 sont en chômage.

LE PAIEMENT DES DOMMAGES M. Loucheur insiste sur la nécessité d'appliquer sans restriction la loi du 17 avril 1919 qui a réglé les mesures pour les réparations.

LA RECONSTITUTION AGRICOLE Sur 1.224.000 hectares à restituer, 1.490.000 sont déjà reconstruits.

LE DÉSARMEMENT L'engagement pris dans le traité de Versailles de réduire notre puissance militaire sera loyalement exécuté.

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LE BUDGET DE 1920 à la Chambre

Les douzièmes provisoires. — Vote du budget des P. T. T. — Le budget du ravitaillement général. — Les bons de pain à prix réduit.

UN DOUZIEME PROVISOIRE POUR JUILLET M. Brousseau demande à la Chambre de voter le douzième provisoire pour le mois de juillet.

LE CREDIT AU PETIT COMMERCE ET A LA PETITE INDUSTRIE La Chambre adopte sans débats, divers projets.

ACCIDENTS DE TRAVAIL La Chambre adopte la proposition de loi de M. Goyet et René Lefebvre, tendant à modifier l'article 4 du paragraphe 13 de la loi du 9 avril 1918.

LES RENTES AUX VICTIMES D'ACCIDENTS PENDANT L'OCCUPATION M. François de Wendt a pour objet de modifier l'article 10 de la loi du 9 avril 1918.

LE RAVITAILLEMENT GENERAL L'ordre du jour appelle la discussion du budget de la douzième section du ministère du Commerce.

LES BONS DE PAIN M. Joseph Petrusen-Mirand s'élève contre le récent décret qui rend plus sévère les conditions d'attribution des bons de pain.

DECLARATIONS DE M. ISAAC M. Isaac, rapporteur de ce budget, demande au Gouvernement d'appliquer sans restriction la loi du 17 avril 1919.

LA PROPOSITION DE COMITE SECRET Le crédit pour les réparations serait maintenu à 12 milliards.

LE BUDGET DES REGIONS LIBEREES LES DECISIONS DU GROUPE PARLEMENTAIRE DES PAYS DEVIESTES Paris, 28 juin. — Dans une réunion de lundi, le groupe des régions libérées a débattu.

LES BIJOUX DE GABY DESLYS La vente a produit plus de deux millions.

L'Anniversaire de la Paix

Un article de M. Poincaré Il y a hier un an qu'un château de Versailles, façonné par vingt-sept nations, le traité de paix a scellé la pierre du tombeau sur le calvaire de l'impérialisme allemand.

LES RECETTES ET LES PAIEMENTS EN 1919 Paris, 28 juin. — La somme des recettes, effectuées en 1919, a été de 1.490.000 francs.

UN NOUVEL INCIDENT A MARSEILLE Marseille, 28 juin. — Un nouvel incident s'est déclaré au milieu de la manifestation.

UN MOUVEMENT A LA MEMOIRE DE STENDHAL Paris, 28 juin. — Ce matin a été inauguré, à Paris, un monument en l'honneur de Stendhal.

L'OFFENSIVE GRECQUE CONTRE LES TURCS Smyrne, 28 juin. — Communiqué du 29 juin. Les troupes grecques ont subi une défaite.

LA CREATION D'UN MONUMENT AUX MORTS DE L'YSER Les champs de bataille de Belgique, et en particulier les rives de l'Yser, sont parmi les plus tristes des pays que l'on a vus.

M. BRETON Ministre de la Prévoyance dans les Régions dévastées du Nord et du Pas-de-Calais.

LA SEANCE DE CLOTURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE UN DISCOURS DE M. MILLERAND Paris, 28 juin. — Au cours de la séance de clôture de la Chambre de Commerce Internationale, M. Millerand a prononcé un discours.

LES DISCOURS DE M. SCHNEIDER Les efforts de reconstruction de la France envahie.

UNE MEDAILLE COMMEMORATIVE DE LA GRANDE GUERRE Paris, 28 juin. — Le Journal Officiel a publié la liste des médaillés de la Grande Guerre.

DERNIERE HEURE

Le Nouveau Cabinet allemand

LA DECLARATION DE M. FEHRENBACH Le Chancelier parle de l'exécution du Traité de Versailles.

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LE BUDGET DES REGIONS LIBEREES

LES DECISIONS DU GROUPE PARLEMENTAIRE DES PAYS DEVIESTES Paris, 28 juin. — Dans une réunion de lundi, le groupe des régions libérées a débattu.

LES BIJOUX DE GABY DESLYS La vente a produit plus de deux millions.

LA SEANCE DE CLOTURE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE UN DISCOURS DE M. MILLERAND Paris, 28 juin. — Au cours de la séance de clôture de la Chambre de Commerce Internationale, M. Millerand a prononcé un discours.

LES DISCOURS DE M. SCHNEIDER Les efforts de reconstruction de la France envahie.

UNE MEDAILLE COMMEMORATIVE DE LA GRANDE GUERRE Paris, 28 juin. — Le Journal Officiel a publié la liste des médaillés de la Grande Guerre.

LA POLITIQUE EXTERIEURE L'Allemagne ayant accepté le traité de Versailles ne peut, aussi longtemps que les États libérés ne sont pas réunis, faire autre chose que de s'occuper de son propre intérêt.

LA POLITIQUE INTERIEURE Abordant la question de la politique intérieure, M. Fehrenbach dit :